



Mon contrat de pret est t'il valable?

Par **dossier**, le **26/05/2012** à **15:23**

en 2008 ,lorsque j'avais fait ma demande de pret bancaire qui avais été accepté .le prénom qui est sur mon contrat est un autre que le mien .je l'avais signalée avant de signée ,le banquier m'avais répondu que ce n"était pas grave et il a pris un stylo ,a barré le mauvais prénom et a mis le mien au stylo en dessous .Avais t'il le droit et le document est il valable ?en sachant que dans la même banque il y a une personne qui a le meme nom que moi et le prénom de celui qui a été mis par erreur sur mon contrat de pret .d"ailleurs je reçois par moment des courriers avec son prénom.